

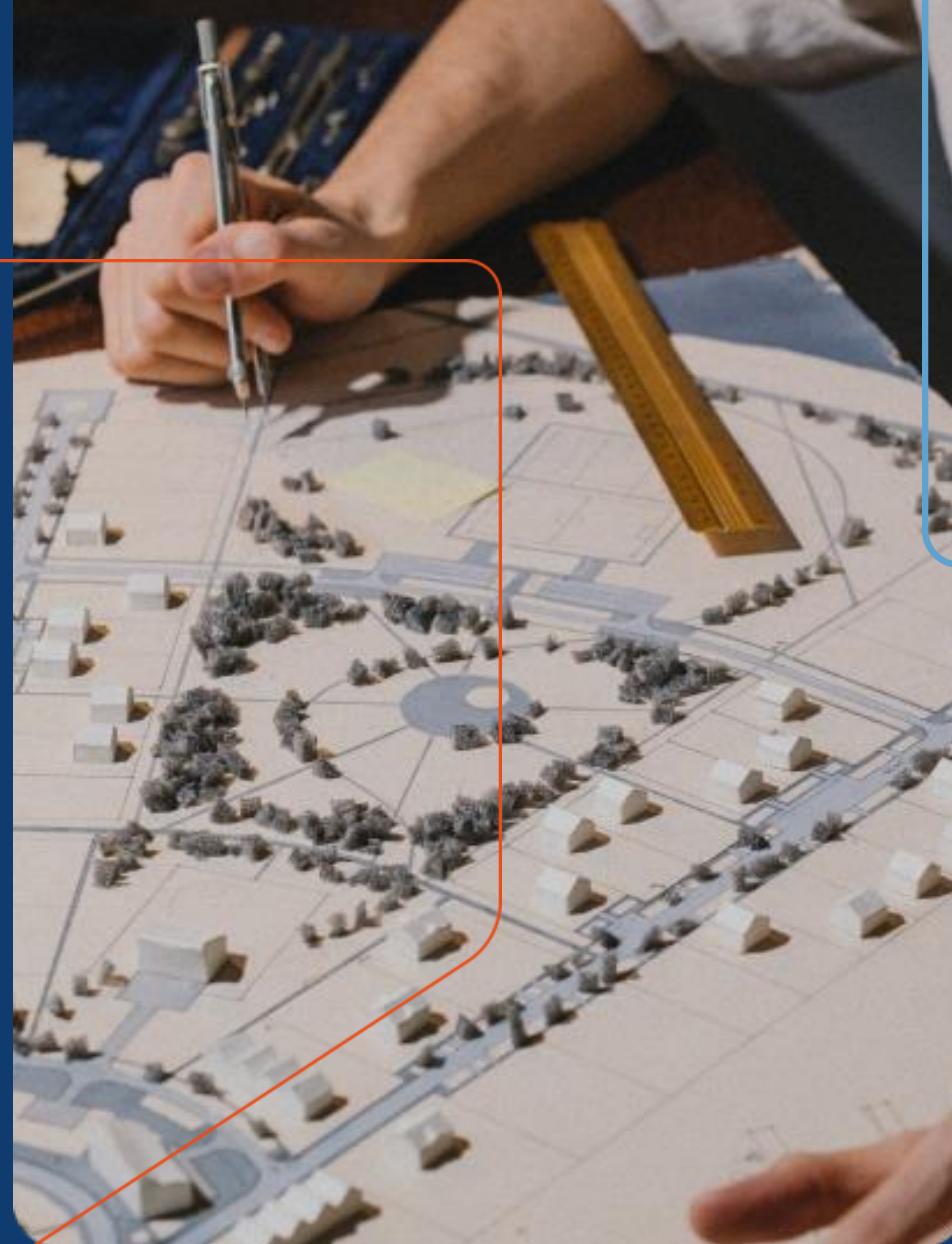


Association des  
Professionnels en  
Conseil Climat Energie  
et Environnement

# Intégrer l'organisation de la mobilité dans la revitalisation des petites villes de moins de 20 000 habitants



Webconf APCC n°70  
23 mars 2023 à 11h



Co-financé par



En partenariat avec



Membre APCC



Témoins



# Agenda

- Introduction (2 min)
  - Présentation (30 min)
  - Retour d'expériences (10 min)
  - Questions/Réponses (15 min)
  - Conclusion (3 min)
-

# Introduction

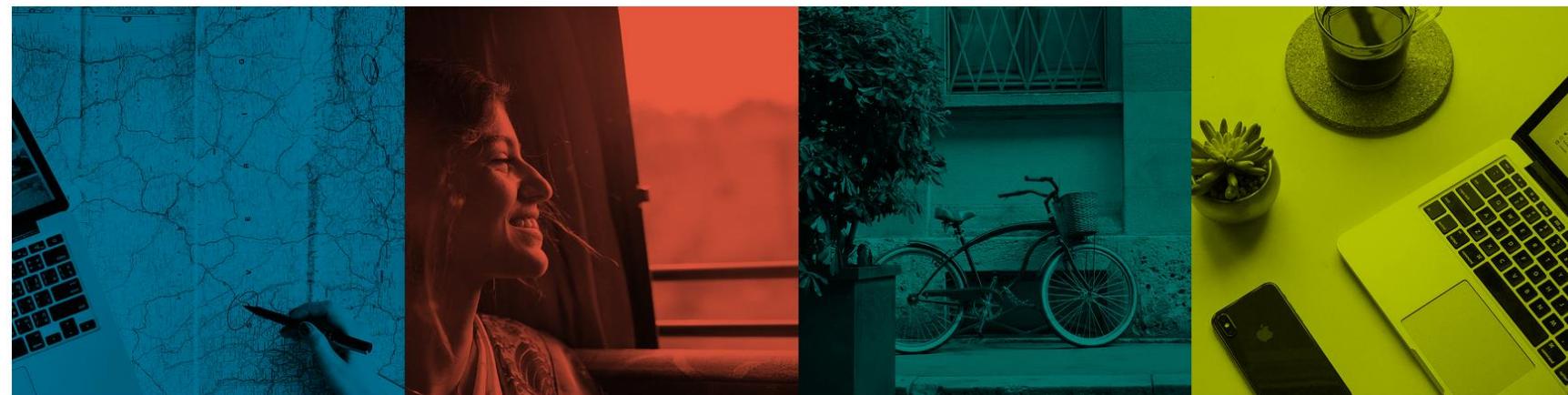
- Qu'est-ce que l'APCC ?
- Posez vos questions !
- Slides et Replay

Association des Professionnels en Conseil Climat, Energie et Environnement

Tout au long de la webconférence, posez vos questions par écrit dans le module Q&R. Ces questions seront traitées au fur et à mesure par les intervenant.e.s.

Les slides et le replay seront disponibles dans les jours qui suivent, sur le site de l'APCC. Vous serez notifié par mail dès la mise en ligne de ces éléments

# Iter, coopérative de conseil en mobilités



## Planification de la mobilité

Iter par son approche pluridisciplinaire et sa capacité de concertation et de médiation aide à faciliter l'émergence et la fiabilisation de vos projets.

## Développement et contractualisation des transports collectifs

Iter vous accompagne dans vos démarches de mise en place ou développement et modernisation de vos réseaux.

## Partage de la voirie et des espaces publics

Iter vous aide à concevoir ou modifier votre politique de circulation et stationnement tous modes et à traduire vos ambitions dans des projets d'aménagement et de gestion.

## Aide à la mise en œuvre, suivi des projets de mobilité et transport

Iter partage ses compétences par la formation et vous propose des outils développés sur l'ensemble de ses secteurs d'activités.



### Corentin Rey

Chargé de mission, associé depuis 2021

Partage de l'espace public – modes actifs - géomatique



# Petites villes : un enjeu de revitalisation

## De quelles villes allons-nous parler aujourd'hui ?

- Villes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants

## Pourquoi parler de revitalisation pour ces petites villes ?

- Les petites villes et leurs centres-villes subissent les effets de la métropolisation du territoire depuis plusieurs années,
- Une attractivité des métropoles qui a engendré une dichotomie entre les petites centralités et les villes métropoles et la naissance d'un sentiment de délaissement de ces territoires et de ces habitants,
- Les petites villes et les centres bourgs sont aussi confrontés à un manque d'ingénierie pour pouvoir définir un projet de territoire et des actions concrètes à mettre en œuvre,
- L'objectif de cette visio conférence est de revenir succinctement sur les récents dispositifs mis en place, de comprendre les méthodes de travail d'un point de vue d'un bureau d'étude et d'une collectivité et de détailler les méthodes de travail pour l'organisation de la mobilité.

# Une revitalisation portée par les pouvoirs publics depuis 2017

**Le programme Action Cœur de Ville :**  
Définir pour les collectivités un projet de territoire inscrit dans le temps avec la mise en place d'un diagnostic et d'enjeux mais également une série d'action à mettre en œuvre

**Le programme Petites Villes de Demain :**  
Aider les collectivités à porter des actions de revitalisation et d'amélioration du cadre de vie pour ses habitants

Des dispositifs qui s'inscrivent dans une recherche de solutions personnalisées pour ces centralités.

Une organisation de la mobilité que l'on retrouve aussi au quotidien par les politiques portées par les collectivités. Ces dispositifs cadrés par l'Etat ne sont pas la seule manière de faire de la mobilité au service de la revitalisation des territoires !



# La co-construction d'un projet de territoire

Avec ses dispositifs ou au travers d'une politique de revitalisation, les communes se fixent la définition d'un projet de territoire.

***Un projet de territoire est document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement, une feuille de route pour la commune et ce sur un temps long. (définition Agence National de la cohésion des territoires)***

Il va permettre de donner du sens de l'action publique à porter en faveur du développement du territoire tout en respectant les divers documents de planification et d'urbanisme existants.

D'une manière globale, les objectifs suivis par ce projet de territoire sont les suivants :

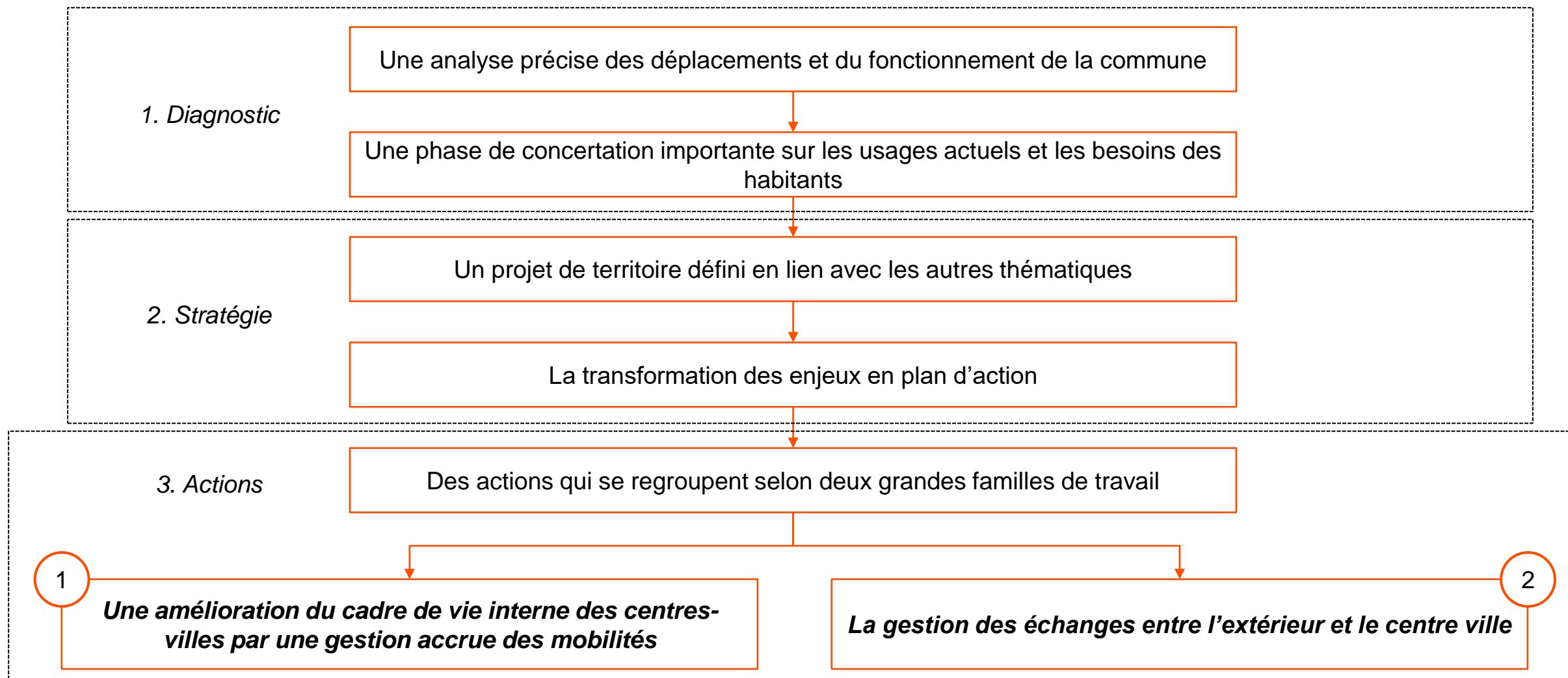
- **Préparer la transition énergétique et écologique,**
- **Repenser la densité urbaine et les formes de mobilités,**
- **Accroître l'attractivité en mettant en valeur les atouts et les innovations,**
- **Repenser les complémentarités et les coopérations entre le centre et la périphérie mais aussi les liens avec les territoires ruraux et les grandes agglomérations situées à proximité.**

# La co-construction d'un projet de territoire

## La co-construction d'un projet de territoire et le cas de la mobilité :

- Le projet de territoire se traduit par la définition d'une série d'enjeux en lien avec les principales thématiques phares portées par la collectivité.
- La création d'un projet de territoire est aussi un moment permettant une émulsion de plusieurs spécialistes sur la recherche d'enjeux communs et généralement transversaux.
- Pour la mobilité, les grands objectifs et enjeux définis se base généralement sur les principes suivants :
  - **Organiser les déplacements du quotidien qu'ils soient internes ou externes au centre-ville**
  - **Développer un report modal et proposer des solutions alternatives à la voiture**
  - **Repenser les espaces publics pour tous avec une révision de la place de la voiture**

# La méthodologie d'analyse pour la mobilité



**Des actions selon deux logiques qui peuvent être complémentaires et/ou transversales**

# Les axes de travail à la base du projet de territoire

1

## ***Une amélioration du cadre de vie internes de centres-villes par une gestion accrue des mobilités***

- Un apaisement du cœur de ville : révision des systèmes circulatoires, maîtrise des vitesses et nouveaux aménagements,
- La politique de stationnement : levier d'action sur la présence de la voiture en ville,
- Répondre aux usages des centres des petites villes : contraindre la voiture sans l'interdire tout en préservant certaines fonctions indispensables à leur fonctionnement,

2

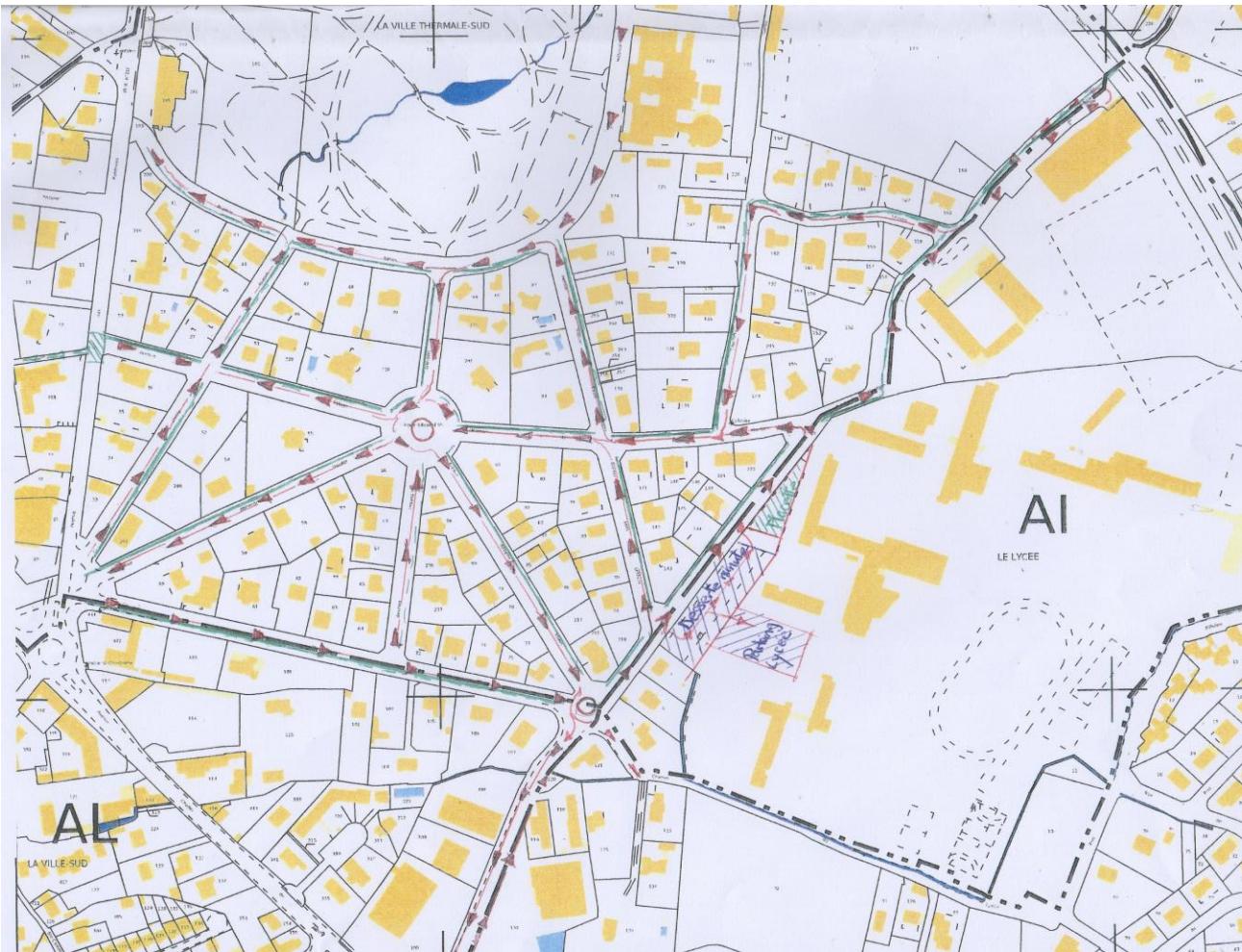
## ***La gestion des échanges entre le centre ville et l'extérieur***

- Une nouvelle hiérarchisation de la voirie et travail sur les logiques d'itinéraire
- La création ou l'affirmation d'un réseau structurant pour les modes de déplacements alternatifs à la voiture
- La gestion des flux carbonés à leur arrivée en centre-ville : stationnement et orientation
- Des solutions complémentaires à développer : le rôle des transports en commun

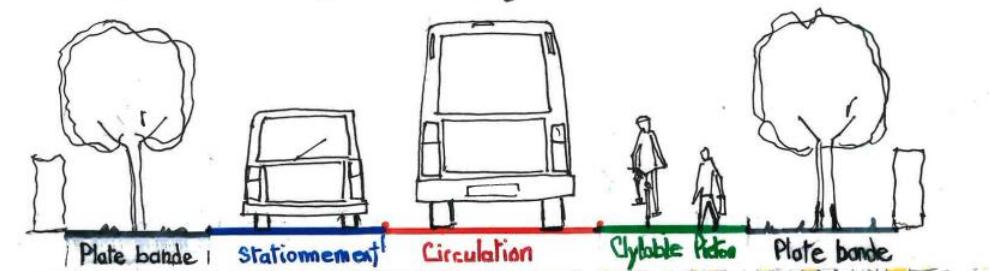
# Une évolution des attentes de la population au sujet de la mobilité

- Une forte évolution des attentes de la population qui se traduit notamment par des évolutions sur le cadre de vie.
- La concertation, un lieu de co-construction affirmé pour l'organisation de la mobilité avec comme préoccupation les nouveaux moyens de se déplacer et un besoin de voir plus de sécurité pour l'ensemble des modes.
- Plusieurs sujets phares qui reviennent lors des concertations :
  - Un partage de l'espace public en faveur de tous les modes de déplacements,
  - La recherche d'une sécurité mais aussi d'un apaisement dans son quotidien,
  - Une volonté de conserver une place pour la voiture en ville mais avec des concessions sur son usage,
  - Le développement d'itinéraires dédiées aux modes actifs.
- Des préoccupations toujours présentes en lien avec la voiture et son utilisation mais qui sont en retraits depuis plusieurs années.

# Une évolution des attentes de la population au sujet de la mobilité



## Coupe de principe des Allées

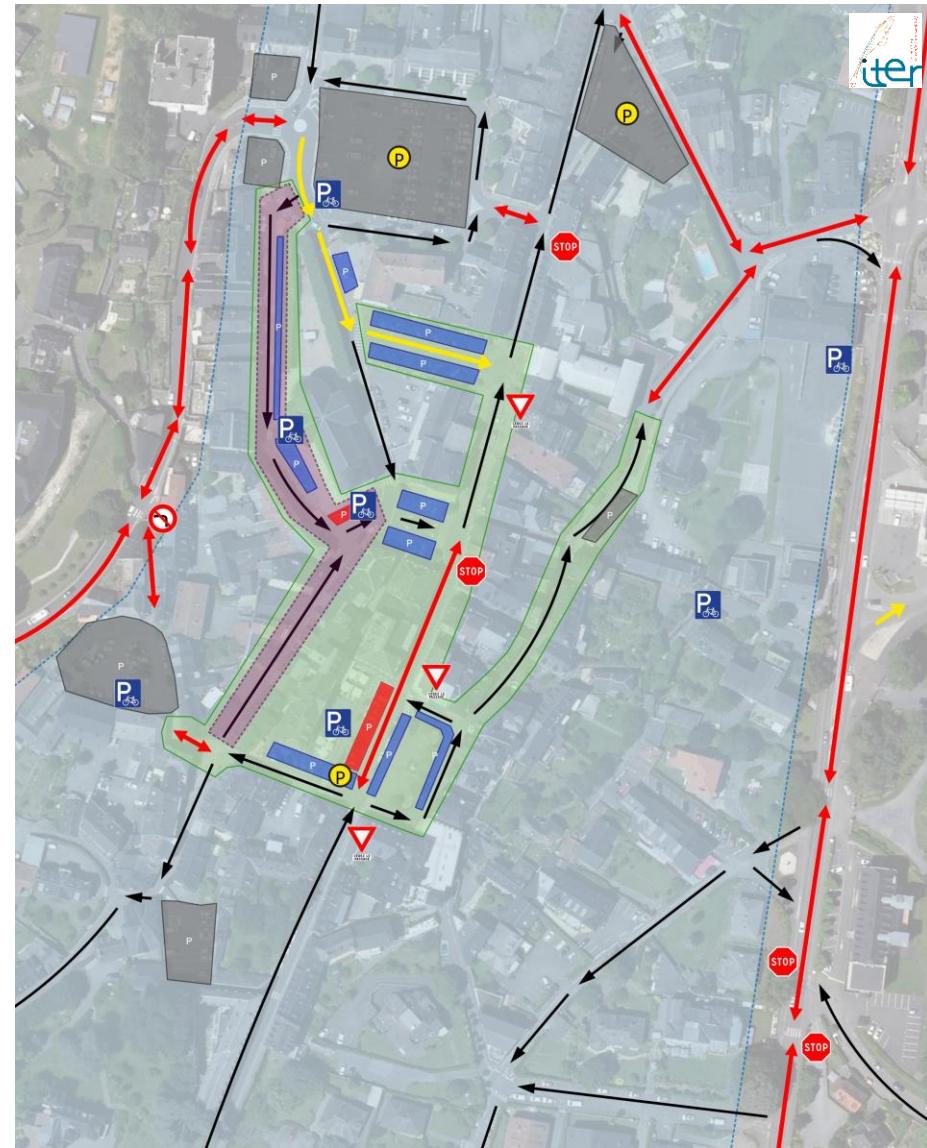


- *Un exemple de préconisation fourni par la population lors d'une concertation – Argelès-Gazost - 2023.*
- Des publics et des habitants de plus en plus conscients des enjeux de mobilités et des nécessaires changement attendus
- Des propositions qui se basent sur une acculturation générale sur la mobilité et les manières d'aménager.

# Une amélioration du cadre de vie interne des centres-villes

## Un apaisement du cœur de ville

- Une révision des systèmes circulatoires qui vise plusieurs buts : obtention d'emprise nécessaire au développement des autres modes de déplacement et éviter des boucles routières inutiles en cœur de ville,
- Maitrise des vitesses avec le développement de nouveaux dispositifs : nouvelle typologie des vitesses, changement des systèmes de priorité...
- Evolution des voies ouvertes aux véhicules lors de la période estivale afin de mettre en place un cœur de ville apaisé pour gérer l'afflux des touristes.



### Organisation des mobilités pour le cœur de ville historique

- Parkings VL à jalonner
- Arceaux vélos à affirmer
- Typologies des parkings du cœur de ville historique**
- A supprimer
- Parkings gratuits
- Zone bleue à affirmer
- Panneaux**
- STOP
- Cédez-le-passage
- Interdit tourne-à-gauche
- Zone devenant piétonne durant la période estivale
- Zone de rencontre (les autres rues sont à 30 km/h)
- Zone 30 préconisée
- Voie routière à double sens
- Sens uniques existants
- Nouveaux sens uniques

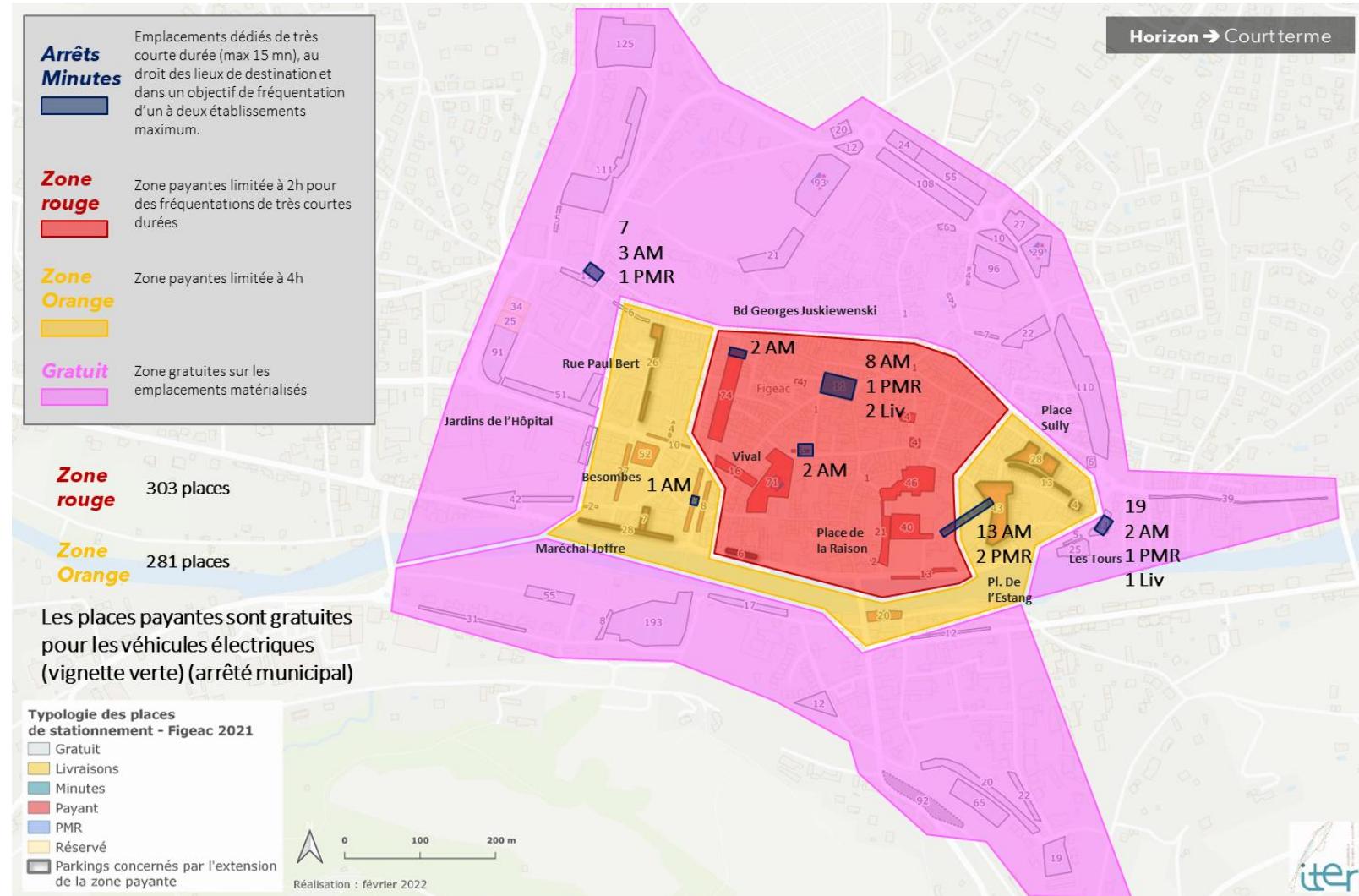
# Une amélioration du cadre de vie interne des centres-villes

## La politique de stationnement : levier d'action sur la présence de la voiture en ville

- Une identification des parkings et de leurs vocations afin de travailler une nouvelle politique de stationnement,
- La mise en place d'une nouvelle politique de stationnement qui valorisent de nouveaux fonctionnements



Développement d'un macaron résident sur les zones payantes.

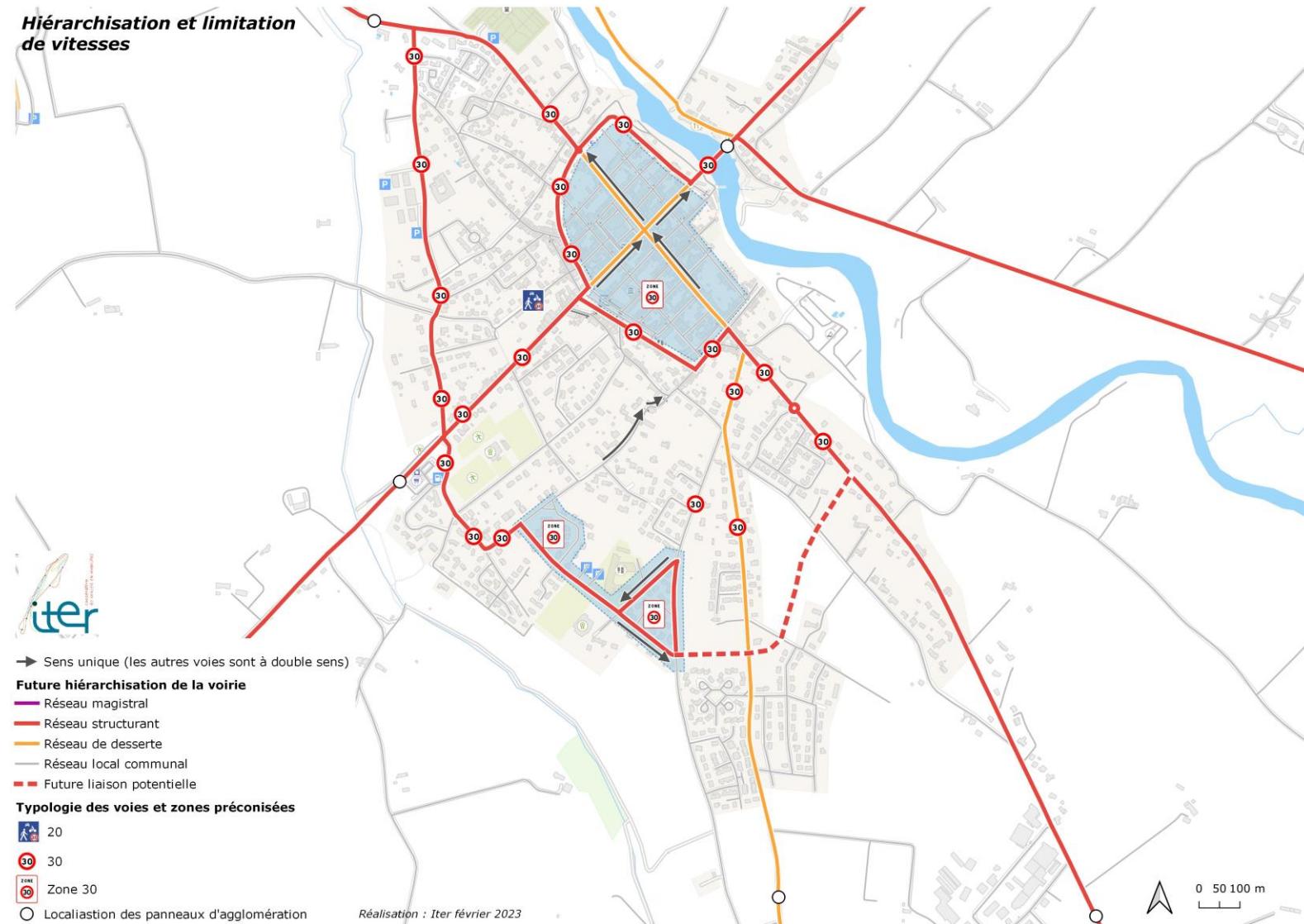


Plan guide du stationnement – Commune de Figeac - 2022.

# La gestion des échanges entre le centre ville et l'extérieur

## Une nouvelle hiérarchisation de la voirie et travail sur les logiques d'itinéraire

- Analyse des trafics routiers existants afin de comprendre le fonctionnement de la ville
- Définir les voiries routières et les zones apaisées à développer sur la commune,
- Envisager les modifications des sens de circulation pour développement des espaces plus favorables aux déplacements et servir également de nouvelles logiques d'itinéraires
- Aménager et penser la ville pour contraindre les automobilistes à rester sur les voies prévues (entrée, signalétique...) mais sans en interdire l'accès selon la volonté communale

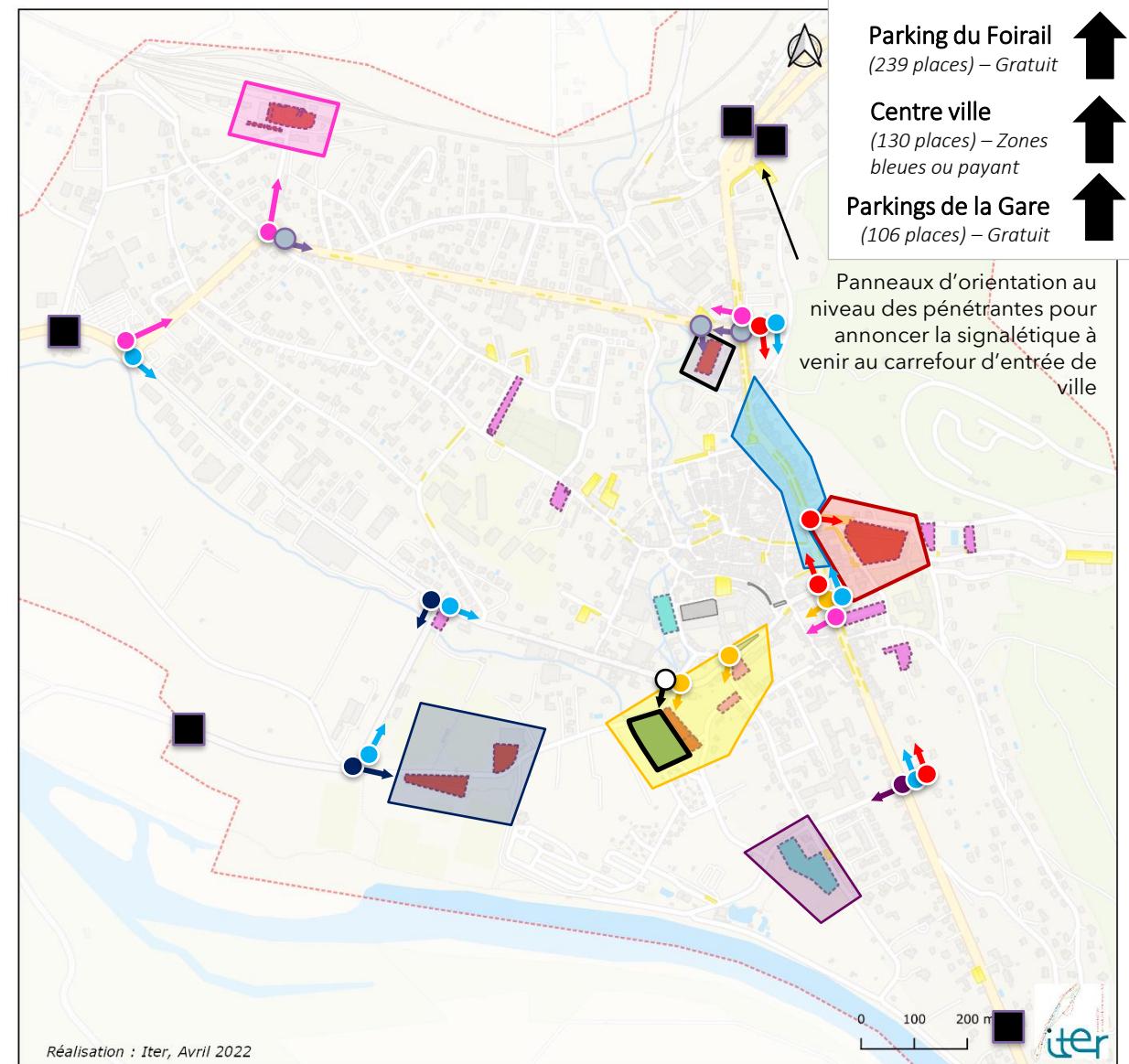


# La gestion des échanges entre le centre ville et l'extérieur

## La gestion des flux carbonés à leur arrivée en centre-ville : stationnement et orientation

- L'identification des poches de stationnements à destination des pendulaires.
- Développer une signalétique complète afin d'organiser les flux automobiles mais également les autres flux de déplacement.

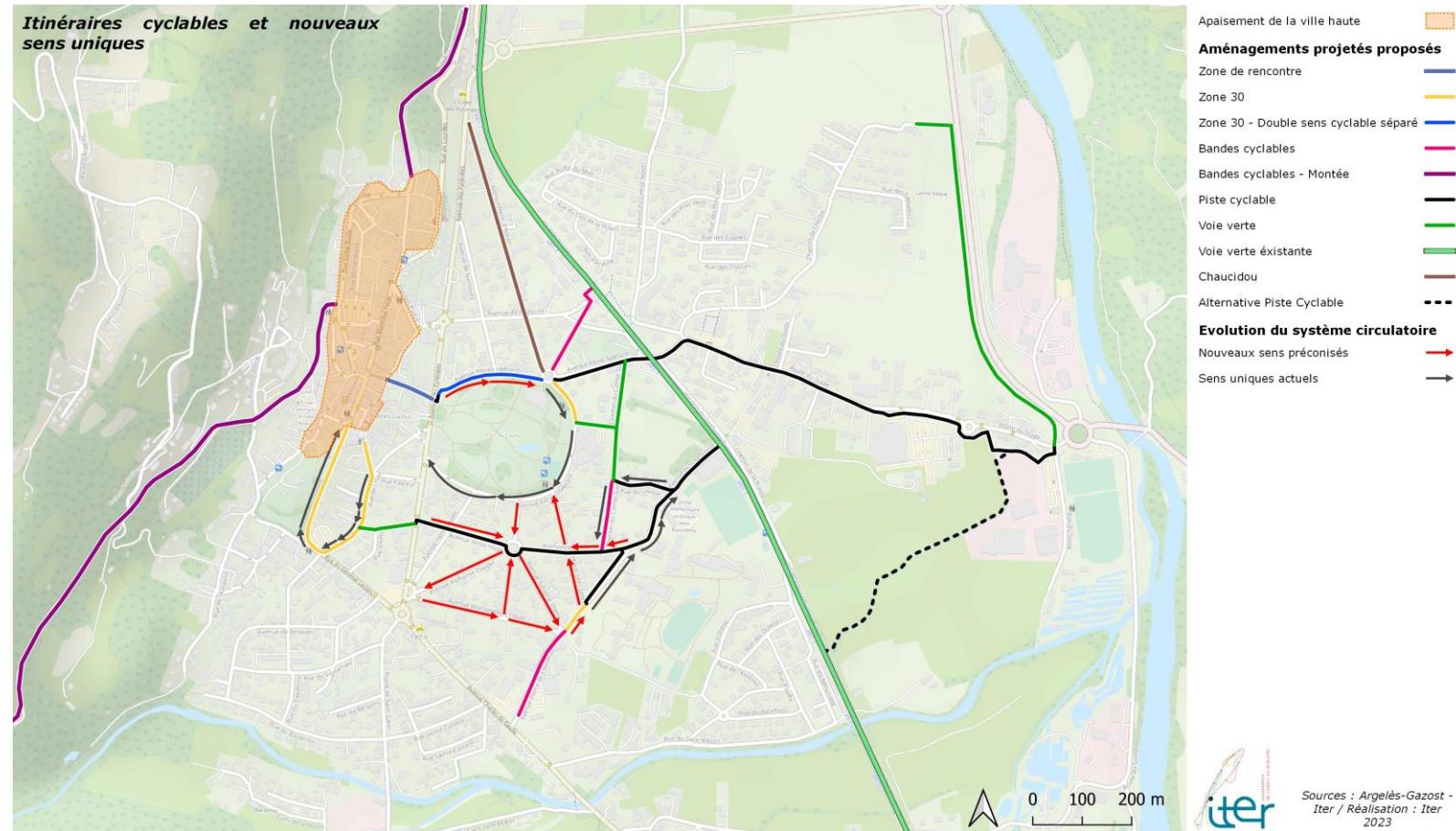
-  **P** Parking du Foirail (239 places) - Gratuit
-  **P** Parking Chanteranne (... places) - Gratuit
-  **P** Parking de Baillot et Place de l'Hôtel Dieu (150 places) - Gratuit
-  **P** Parkings de la Gare (106 places) - Gratuit
-  **P** Parkings du Stade (89 places) - Gratuit
-  **P** Parking des Ondines (233 places) - Gratuit
-  **P** Parking Camping-Cars (48 places) - Gratuit
-  **P** Places en zone bleue (322 places) - Payant & arrêts minutes



# La gestion des échanges entre le centre ville et l'extérieur

## La création ou l'affirmation d'un réseau structurant pour les modes de déplacements alternatifs à la voiture

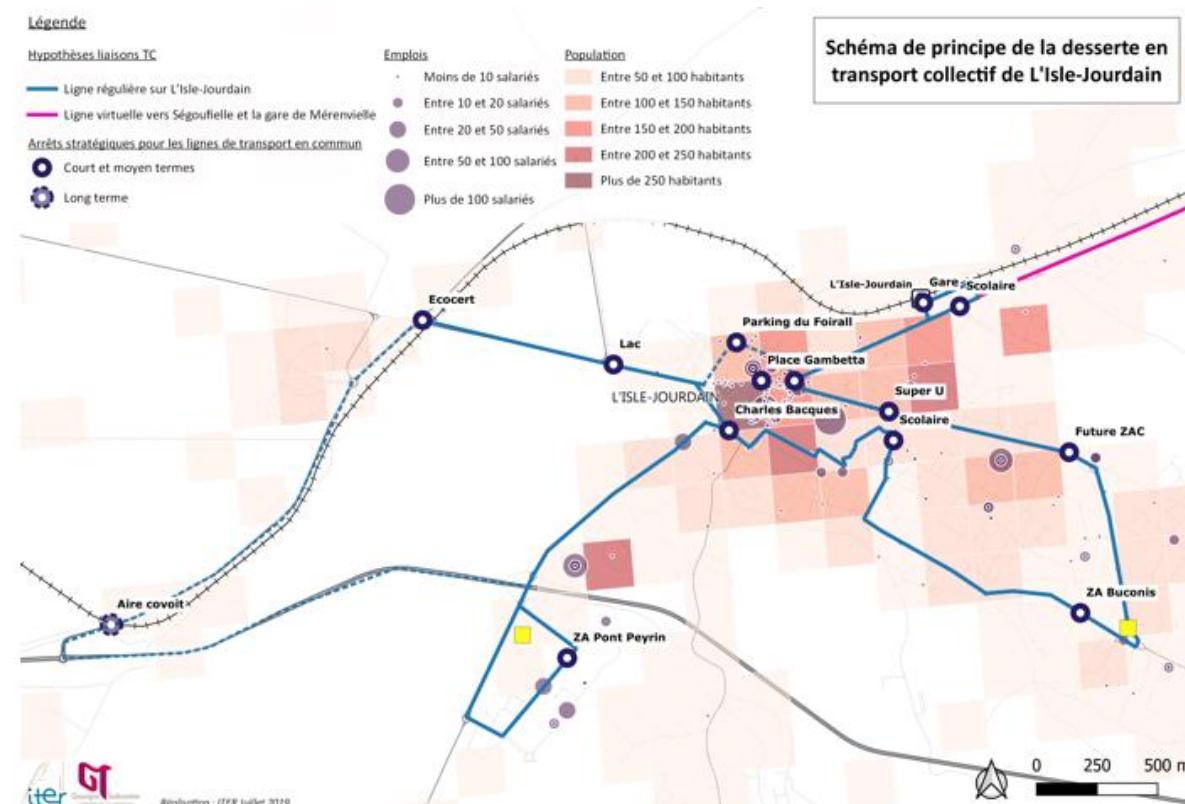
- Se baser sur les forces du territoire pour proposer des itinéraires alternatifs à la voiture : cours d'eau, voies vertes existantes...
- Pour gérer de l'attractivité pour ces réseaux mais également pour les centres-villes, créer des itinéraires desservant en priorité des zones résidentielles et des pôles générateurs de déplacement.
- Trouver des itinéraires parfois éloignés du réseau routier pour développer des itinéraires secondaires,
- Faire évoluer les sens de circulation en lien avec les propositions et l'analyse d'une nouvelle hiérarchisation pour les flux routiers.



# La gestion des échanges entre le centre ville et l'extérieur

## Des solutions complémentaires à développer : le rôle des transports en commun

- Proposer une nouvelle solution permettant aux usagers de réaliser le dernier trajet et éviter des flux trop présents en cœur de ville.
- La possibilité de mettre en place une navette quotidienne avec comme objectifs de desserte les zones résidentielles, le cœur de ville, les principaux parkings et les pôles générateurs de déplacement.
- Une offre pouvant évoluer sur les journées de forte fréquentation du centre-ville (jour de marché et week end) et/ou l'offre de stationnement est altéré.



	Fréquence ligne régulière	Nbre de services/jour	Coût d'un ticket
Heure de pointe matin et soir (7h-9h et 16h30-19h)	30 minutes	20 (toutes les 30 min en heure de pointe et pendant la pause méridienne et toutes les heures en heure creuse)	1€/trajet
Pause méridienne	30 minutes		
Journée entre 9h et 12h et entre 14h et 16h30	1 heure		

# Une organisation de la mobilité à réinventée pour chaque contexte

- Il n'y a pas de recette miracle pour l'organisation de la mobilités mais plusieurs clefs d'entrée sont cependant indispensables :
  - Le positionnement de la commune dans son environnement immédiat,
  - Une connaissance fine et approfondie du fonctionnement du centre-ville mais également du reste de la commune,
  - Une connaissance des déplacements du quotidien réalisés par les habitants et visiteurs et leur pratique modale,
  - Un fort travail de co-construction avec la société civile qui doit être impliquée à toutes les étapes de conception,
- Des ambitions et des objectifs de modernisation des mobilités qui doivent ne pas occulter les fonctionnements actuels et les attentes des habitants.
- Les capacités des collectivités et la réalité de leur fonctionnement doivent être au centre de l'ingénierie territoriale déployée pour envisager la réussite des actions d'organisation de la mobilité.

A decorative graphic consisting of a light blue rounded square on the left, an orange rounded square on the right, and a vertical orange line passing through a white dot between them. The background is a solid dark blue.

2.

# Retour d'expérience



3

# Échanges



# Replay et supports



**OBJETS CONNECTÉS ET CLEANTECH : L'IMPACT CARBONE EST-IL UN CRITÈRE LORS DES LEVÉS DE FOND?**  
**WEBCONF' APCC n° 15**  
 le 25 Janvier 2017 à 11h00

**LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (1/2)?**  
**WEBCONF' APCC n° 16**  
 le 25 Février 2017 à 11h00

**LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (2/2)?**  
**WEBCONF' APCC n° 17**  
 le 1<sup>er</sup> Mars 2017 à 11h00

**RISQUE PHYSIQUE CLIMAT : DES FONDAMENTAUX À L'ÉVALUATION DU RISQUE FINANCIER**  
**WEBCONF' APCC n° 18**  
 le 18 Mai 2017 à 11h00

**FAIRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE UN LEVIER DE PERFORMANCE**  
**WEBCONF' APCC n° 19**  
 le 13 Juin 2017 à 11h00

**COMMENT DÉFINIR SON ENGAGEMENT POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?**  
**WEBCONF' APCC n° 20**  
 le 30 Juin 2017 à 11h00

**STRATÉGIE POUR UN BÂTIMENT DE BUREAUX BAS CARBONE**  
**WEBCONF' APCC n° 21**  
 le 21 Nov. 2017 à 11h00

**RÉALISER VOTRE PCAET ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE MÉTHODES, MOYENS ET CLÉS DE RÉUSSITE**  
**WEBCONF' APCC n° 22**  
 le 13 Mars 2018 à 11h00

**ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX : QUEL EST VOTRE INTÉRÊT À PASSER DU BILAN GES RÉGLEMENTAIRE AU BILAN CARBONE® ?**  
**WEBCONF' APCC n° 23**  
 le 13 Mars 2018 à 11h00

**RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES VIA L'ALIMENTATION : QUELLES INITIATIVES SONT CRÉÉES ? PAR QUELS ACTEURS ? POUR RÉPONDRE À QUELS FREINS ?**  
**WEBCONF' APCC n° 24**  
 le 13 Mars 2018 à 11h00

**PLANS DE MOBILITÉ : ENJEUX, BÉNÉFICES ET MÉTHODOLOGIES**  
**WEBCONF' APCC n° 25**  
 le 12 juillet 2018 à 16h00

**COMMENT METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER SA STRATÉGIE BAS CARBONE TOUT AU LONG DE SA CHAÎNE DE VALEUR ? PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ACT**  
**WEBCONF' APCC n° 26**  
 le 11 septembre 2018 à 11h00

**DÉCRYPTAGE DU RAPPORT SPÉCIAL 1,5°C DU GIEC**  
**WEBCONF' APCC n° 27**  
 le 28 novembre 2018 à 12h00

**DEMAIN, TOUS MALADES DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?**  
**WEBCONF' APCC n° 28**  
 le 04 décembre 2018 à 11h00

**UTILISER LE BILAN DES ÉMISSIONS GES DU TERRITOIRE COMME OUTIL DE MOBILISATION DES ACTEURS**  
**WEBCONF' APCC n° 29**  
 le 29 janvier 2019 à 10h30

**LA COMMUNICATION, FACTEUR DE SUCCÈS DE VOTRE PLAN DE MOBILITÉ**  
**WEBCONF' APCC n° 30**  
 le 28 février 2019 à 11h00

**SÉQUESTER DU CARBONE DANS LES SOLS ET FORÊTS : CONNAÎTRE ET AGIR**  
 Ressources développées par l'ADEME et retour d'expérience  
**WEBCONF' APCC n° 31**  
 le 07 mars 2019 à 11h00

**MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ : LA RÉUSSITE DU PLAN DE MOBILITÉ !**  
**WEBCONF' APCC n° 32**  
 le 27 juin 2019 à 14h00

**DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS : LE DÉPLOIEMENT D'UNE FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES**  
**WEBCONF' APCC n° 33**  
 le 04 juillet 2019 à 11h00

**VÉLO ET ENTREPRISE : UNE POLITIQUE GAGNANTE**  
**WEBCONF' APCC n° 34**  
 le 19 décembre 2019 à 11h00

**LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS : QUELLES OBLIGATIONS ET QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES EMPLOYEURS ?**  
**WEBCONF' APCC n° 35**  
 le 11 février 2020 de 11h00 à 12h00

**DOCUMENTS D'URBANISME ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE RÔLE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**  
**WEBCONF' APCC n° 36**  
 le 20 février 2020 de 11h00 à 12h00

**AIR CLIMAT ÉNERGIE : QUELS INDICATEURS POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOS TERRITOIRES ?**  
**WEBCONF' APCC n° 37**  
 le 25 février 2020 de 11h00 à 12h00

**RÉSEAUX DE CHALEUR, COMMENT ALIMENTER UN HÔPITAL ET SON QUARTIER GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ?**  
**WEBCONF' APCC n° 38**  
 le 27 février 2020 de 11h00 à 12h00

Événement  
**Webconf APCC #42**

Événement  
**Webconf APCC #43**

Événement  
**Webconf APCC #44**

Événement  
**Webconf APCC #45**

Événement  
**Webconf APCC #46**

Événement  
**Webconf APCC #47**

Événement  
**Webconf APCC #48**

Événement  
**Webconf APCC #49**

Événement  
**Webconf APCC #50**

Événement  
**Webconf APCC #51**

Événement  
**Webconf APCC #52**

Événement  
**Webconf APCC #53**

Événement  
**Webconf APCC #54**

Événement  
**Webconf APCC #55**

Événement  
**Webconf APCC #56**

Événement  
**Webconf APCC #57**

Événement  
**Webconf APCC #58**

Événement  
**Webconf APCC #59**

Événement  
**Webconf APCC #60**

Événement  
**Webconf APCC #61**

Événement  
**Webconf APCC #62**

# Vous souhaitez mieux connaître l'APCC ?

Parcourez le rapport d'activité 2022 de l'association !

<https://ra.apc-climat.fr/>

## Rapport d'activité

APCC 2022

Qui sont les membres de l'APCC ?

PARTIE SUIVANTE →



Gilles Grandval  
Vice-Président de l'APCC

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par plusieurs évolutions importantes : des évolutions réglementaires autour des bilans d'émissions de GES, des tensions énergétiques mondiales qui ont nécessité des plans de réduction des consommations et une prégnance toujours plus forte du changement climatique à l'œuvre.

Notre profession est au cœur de ces enjeux et notre rôle est d'accélérer la transition écologique. Que nous travaillions avec les collectivités, les entreprises, les territoires...notre mission face à la crise climatique et énergétique prend une dimension essentielle.

Dans cet écosystème, l'APCC joue pleinement son rôle en mutualisant les forces, en diffusant la connaissance, en partageant les expériences. Au sein d'un réseau d'acteurs dynamique, l'APCC renforce notre capacité individuelle à agir efficacement. Nous pouvons être fiers de voir notre association rassembler de plus en plus de membres et de faire preuve d'un dynamisme important.

Je tiens aussi, à l'occasion de ce rapport d'activité annuel qui retrace le travail réalisé en 2022, à saluer l'implication et la richesse des apports de notre Présidente Fanny Pénet, qui a quitté l'APCC à la fin de l'année. Charge pour nous collectivement, en 2023, de reprendre le flambeau et de faire perdurer l'action indispensable de l'APCC.

## L'APCC en interaction avec ses parties prenantes ...

### ... pour porter la voix de ses membres

Depuis 2010 sans discontinuer, l'APCC est proactive et s'exprime sur les sujets climat – et plus récemment mobilité – avec ses parties prenantes. Avec une vision d'experts terrain au plus près des enjeux opérationnels des organisations et des territoires, les membres de l'APCC explicitent, réagissent, alertent, contribuent et/ou proposent sous des formats divers et variés.

En 2022, c'est :

- 3 notes de positionnement de la profession
- 14 mandats de représentation actifs et contributions
- 3 mandats locaux
- des réunions, des courriers, des échanges avec les institutions

### 3 notes de positionnement



## Les missions de l'APCC

L'Association  
Environnement  
transition  
plus so  
respectu

## L'APCC pour les organisations

Depuis 2010, c'est plus de 90 événements virtuels ou présentiels organisés par l'APCC sans compter très nombreux écrits, entre articles et publications de conseils de la profession depuis sa création, le et de partage auprès des organisations et des collectivités.

Au k L'objectif : les pousser à l'action et leur permettre d'agir concrètement sur les enjeux climat et mobilité.

## Nos perspectives pour 2023

Après 12 ans d'existence, les missions de l'APCC sont plus que jamais pertinentes, nécessaires, cruciales. Nous répétons ces mots tous les ans, car ils restent malheureusement toujours d'actualité. En effet, les symptômes du changement climatique se font sentir de plus en plus clairement, notamment en France après un été 2022 extrêmement chaud et sec, aux incertitudes records.

Les organisations (entreprises, établissements publics, collectivités territoriales) ont un rôle majeur à jouer dans cette lutte contre le changement climatique. Grâce à nos membres, toutes et tous professionnels du conseil climat et mobilité durable, nous progressons au plus près de la réalité terrain de ces organisations, de la réalité opérationnelle derrière les stratégies et plans d'actions.

Ainsi, nous entendons bien continuer, avec toujours autant de détermination, à contribuer à la transition écologique au travers nos missions.

Nous continuerons à diffuser les conseils, bonnes pratiques et retours d'expériences de nos membres aux organisations pour les aider à progresser sur la voie de la transition écologique.

Nous continuerons à porter la voix de nos membres auprès des instances gouvernementales pour faire bouger les lignes en faveur d'une politique climatique ambitieuse et efficace.

En gardant en ligne de mire cet objectif collectif primordial : assurer un avenir vivable à l'humanité dans les années à venir.

## L'APCC pour ses membres

Afin de faire de l'APCC un espace de partage et d'échanges, propice à la collaboration et aux synergies entre professionnels, divers projets sont mis en place à l'APCC.

Une fois par semaine, les groupes de travail de l'APCC nous permettent de sortir la tête du guidon et de regarder de la hauteur sur les enjeux climats actuels.

L'APCC est un parti-vain des experts climat auprès d'instances dirigeantes permettant de contrebalancer les lobbys ou d'obtenir sur des décisions. C'est pour participer à faire vivre ce réseau que j'ai choisi de faire partie de l'APCC.

L'APCC est capotaire. J'ai l'impression carbone de

Et puis c'est je pense qu pour beau



Violaine Pélicart  
Co-présidente



M. J. J.

01  
La communauté sur slack  
En savoir plus



Actuellement, 3 Groupes de Travail sont actifs et se réunissent une fois par mois, en ligne.

CT Mobilité Durable

Ce qui a animé le CT cette année :

• Bilan de la performance mobilité des communes près de

## Contenus à destination des entreprises et collectivités

### Les Sommets Virtuels

En 2022, nous avons travaillé à poser les premiers jalons de la 3e édition du Sommet Virtuel du Climat et nous avons également lancé le projet de création d'un nouveau Sommet et d'une identité chapeau pour le même bannière.



Les Sommets Virtuels de la Transition sont une identité chapeau pour nos 2 Sommets existants : le Sommet Virtuel du Climat et le Sommet Virtuel de la Mobilité Durable



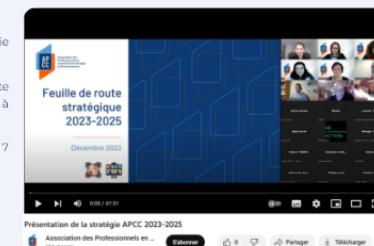
## Feuille de route stratégique 2023-2025

En 2022, la gouvernance de l'APCC a travaillé sur la stratégie 2023-2025 de l'association.

Dans la continuité de la stratégie précédente, la feuille de route établit les grands axes stratégiques et les grandes priorités à donner pour ces 3 années à venir.

Un webinaire de présentation de cette stratégie a eu lieu le 7 décembre 2022.

Télécharger la feuille de route



## Au programme 2023

# Adhérez !

## Être en réseau

Vous vous inscrivez dans une démarche d'échange et d'amélioration continue



## Être visible

Vous êtes identifié.e et reconnu.e comme expert.e par vos prospect.e.s et client.e.s



## Être représenté.e

Vous participez à la reconnaissance de la profession auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes



## Être informé.e

Vous bénéficiez du partage d'informations métiers de manière concise, pertinente et régulière



## Être bénéficiaire

Vous bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires



# Là pour vous !

Envie de visibilité sur nos événements, ou d'un partenariat ?

TRAVAILLONS ENSEMBLE !



Vous êtes en recherche d'un.e prestataire ou d'un.e expert.e ?

**CONTACTEZ-NOUS !**

ANNUAIRE APCC

Partenaire de l'annuaire APCC

PROUDURABLE  
Projet • Impact • Profit

APCC  
Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement

Rechercher

Rechercher

Compétences climat

Compétences mobilité durable

Compétences complémentaires

Spécialités sectorielles

Labellisations / Certifications interne

Accréditations

Zones d'intervention en France

Zones d'intervention à l'international

120 membres

<https://annuaire.apc-climat.fr/>



Association des  
Professionnels en  
Conseil Climat Energie  
et Environnement



# MERCI !

**Restons en contact :**

[contact@apc-climat.fr](mailto:contact@apc-climat.fr)  
[www.apc-climat.fr](http://www.apc-climat.fr)

@APCClimat



**Votre avis est important pour nous !**

Merci de répondre au **sondage**  
en fin de session

